RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00735
Numéro SIREN : 350 511 044
Nom ou dénomination : ABJ SOPHIA PATRIMOINE

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002341

SARL ABJ Sophia Patrimoine
06560 valbonne

BILAN ACTIF

Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	35 014	30 185	4 830	35 014	30 185-	86.21-
Créances rattachées à des participations	8 688 379		8 688 379	8 914 545	226 167-	2.54-
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	1 625 476		1 625 476	872 499	752 977	86.30
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	299 331		299 331	100 827	198 504	196.88
Charges constatées d'avance (3)				2 366	2 366-	100.00-
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						

Certifié conforme à l'original le 22/06/23

ABJ SOPHIA PATRIMOINE
SARL au Capital de 6.000.000 €uros
RCS Grasse 350 511 044
EUROPOLIS 2 - 1240, Route des Dolines
06560 VALBONNE
Tél. 04 92 38 00 10 Fax 04 92 95 19 67

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 8 688 379
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

Capital (Dont versé : 6 000 000)	6 000 000	6 000 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	318 264	318 264		
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	417 224	398 782	18 442	4.62
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 781 310	2 730 922	50 389	1.85
Report à nouveau				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès d'établissements de crédit				
Concours bancaires courants	39	36	3	8.33
Emprunts et dettes financières diverses	718 369	26 245	692 124	NS
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 459	77 355	108 104	139.75
Dettes fiscales et sociales	155 989	3 600	152 389	NS
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 218	1 218		
Produits constatés d'avance (1)				
Ecarts de conversion passif (V)				
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 061 074	108 454		

COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits				1	1	100.00
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			203 814	139 768	64 046	45.82
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0		0	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	513 015	580 327	67 312-	11.60-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		22 804	22 804-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	30 185		30 185	
Intérêts et charges assimilées (4)	22 624	26 949	4 325-	16.05-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	216 248	67 584	148 664	219.97

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 580 327

SARL ABJ Sophia Patrimoine
06560 valbonne

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	6
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Titres immobilisés	7
Créances immobilisées	7
Disponibilités en Euros	7
Produits à recevoir	7
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 618 015.52 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 40 143.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	8 949 560		
TOTAL	8 949 560		
TOTAL GENERAL	8 949 560		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		226 167	8 723 393	8 723 393
TOTAL		226 167	8 723 393	8 723 393
TOTAL GENERAL		226 167	8 723 393	8 723 393

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		30 185			30 185
TOTAL		30 185			30 185
TOTAL GENERAL		30 185			30 185
Dont dotations et reprises financières		30 185			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	8 688 379	8 688 379	
Groupe et associés	1 625 476	1 625 476	
TOTAL	10 313 855	10 313 855	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	39	39		
Emprunts et dettes financières divers	718 369	718 369		
Fournisseurs et comptes rattachés	185 459	185 459		
Impôts sur les bénéfices	152 164	152 164		
Groupe et associés	3 825	3 825		
Autres dettes	1 218	1 218		
TOTAL	1 061 074	1 061 074		

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 459
Total	185 498

Charges et produits constatés d'avance

ABJ SOPHIA PATRIMOINE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 6 000 000,00 €
Siège social : 1240 route des Dolines Buropolis 2
06560 Valbonne
350 511 044 RCS GRASSE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 22 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin à dix heures, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- ABJ Beteiligungsgesellschaft mbH&co, propriétaire de 399 700 parts

soit un total de 399 700 parts

sur les quatre-cent mille (400 000) parts composant le capital social.

BENARD Vanessa, gérante non associée assiste également à la réunion.

ABJ Beteiligungsgesellschaft mbH&co préside la séance en qualité d'associé, présent et acceptant, possédant ou représentant le plus grand nombre de parts.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 40 143,48 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	40 143,48 €
- Une somme de	2 007,17 €
représentant au moins 5 % du bénéfice, au compte de "réserve légale",	
- et le solde, soit	38 136,31 €
au compte "Autres réserves"	

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle les distributions de dividendes, au titre des 3 exercices précédents :

Exercice clos le 31/12/2021 :
Dividende global distribué de 300 000 euros, soit 0,75 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros

Exercice clos le 31/12/2020 :
Aucun dividende distribué au titre de l'exercice clos.

Exercice clos le 31/12/2019 :
Aucun dividende distribué au titre de l'exercice clos.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance
Dans le même temps, il a été établi une feuille de présence signée par les associés.

Le Président :
ABJ Beteiligungsgesellschaft mbH&co



Le gérant :
- BENARD Vanessa

